

Budget 2025

Diminution du taux taxes pour la municipalité Paroisse de Senneterre

Le conseil municipal de la Municipalité Paroisse de Senneterre a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre dernier un budget 2025 équilibré s'élevant à 1 873 151 \$, une augmentation de 9,07 % comparativement à celui de l'an dernier.

Cette hausse se justifie principalement par des projets au niveau de la voirie, le service de la Sûreté du Québec et aussi des quotes-parts, plus spécifiquement en incendie pour ceux de la Ville de Senneterre et le service d'évaluation pour la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Par ailleurs, le nouveau rôle triennal d'évaluation qui a été déposé par la MRC le 16 septembre 2024 et qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025 pour les années 2025-2026-2027 démontre une hausse moyenne de 49,48 % de la valeur des immeubles sur le territoire.

Considérant que la municipalité soit en bonne santé financière depuis plusieurs années, cela nous permet d'aller piger un montant de 188 666 \$ dans les surplus affectés pour équilibrer le budget et ainsi pouvoir procéder à une baisse du taux de taxe foncière générale pour toutes les catégories d'imposition.

- Immeuble non résidentiel : 0,8117 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Immeuble résidentiel : 0,5917 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Agricole / forestier : 0.4970 \$ / 100 \$ d'évaluation

Revenus	2025
Taxes foncières et tarification	1 243 734 \$
Païement lieu de taxes	63 322 \$
Transferts	286 679 \$
Services rendus	28 800 \$
Autres revenus, imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts	250 616 \$
Total des revenus	1 873 151 \$

Dépenses	2025
Administration générale	388 447 \$
Sécurité publique	329 607 \$
Transports	543 966 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	134 018 \$
Aménagement, urbanisme et développement	128 400 \$
Loisirs et culture	348 613 \$
Frais de financement et dettes à long terme	100 \$
Total des dépenses	1 873 151 \$

Programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027

La Municipalité poursuit son programme des travaux à réaliser selon les montants octroyés des différents programmes de subvention :

- Système septique de la rue Meilleur
- Drainage – chemin du Quai et de la Baie-du-Repos
- Rechargement des chemins : chemin Perron, chemin Leroux et la rue Meilleur;
- Réfection chemin du Quai;
- Projet de lampadaire – Intersection de certains chemins et point d'eau

La présentation du budget détaillé est disponible sur notre site internet :

<https://www.paroissesenneterre.qc.ca/>